



## Contrat de Prouzboul

Nous, soussignés, témoignons que M./Mme \_\_\_\_\_ s'est présenté/e à nous et nous a dit :

« Soyez témoins que je transmets toutes mes créances au tribunal Rabbinique « *Otsar Beth Hadin* » de l'institut pour les lois relatives à la terre :

- Le Rav *Hagaon* Shlomo Moché Amar *Chalita*, Grand Rabbin de Jérusalem
- Le Rav *Hagaon* Shlomo ben Chimon *Chalita* ;
- Le Rav *Hagaon* Schneor Zalman Reva'h *Chalita* ;

afin que je puisse à tout moment me les faire rembourser.

De plus, soyez témoins que je concède une parcelle de mes terrains à tous mes emprunteurs qui n'en possèdent pas.

Date :

Premier témoin :

Second témoin :

Note explicative :

**Ce contrat doit être signé par deux témoins cachères (hommes pratiquants) avant le coucher du soleil le 25 septembre 2022.**

**Il n'est pas nécessaire de l'envoyer au tribunal Rabbinique.**